



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS INTERNATIONAL  
"FEMME ET HOMME, L'HUMANUM DANS SON INTÉGRALITÉ"**

*Salle Clémentine  
Samedi 9 février 2008*

*Chers frères et sœurs,*

Je suis très heureux de vous accueillir et de vous saluer, vous qui participez au congrès international sur le thème: "Femme et homme, l'humanum dans son intégralité", organisé à l'occasion du XX anniversaire de la publication de la Lettre apostolique *Mulieris dignitatem*. Je salue le Cardinal Stanislaw Rylko, Président du Conseil pontifical pour les Laïcs, et je le remercie de s'être fait l'interprète des sentiments de tous. Je salue le secrétaire, Mgr Josef Clemens, les membres et les collaborateurs du dicastère. Je salue de manière particulière les femmes, qui sont ici en majorité, et qui ont enrichi les travaux du congrès de leur expérience et de leur compétence.

Le thème sur lequel vous réfléchissez est d'une grande actualité: depuis la deuxième moitié du XX siècle jusqu'à nos jours, le mouvement de valorisation de la femme dans les différentes instances de la vie sociale a suscité d'innombrables réflexions et débats, et a vu se multiplier les initiatives que l'Eglise catholique a suivies et souvent accompagnées avec un grand intérêt. La relation homme-femme dans leur spécificité respective, leur réciprocité et leur complémentarité, constitue sans aucun doute un point central de la "question anthropologique", particulièrement décisive dans la culture contemporaine et en définitive pour toute culture. De nombreuses interventions et documents pontificaux ont abordé la réalité naissante de la question de la femme. Je me limite à rappeler ceux de mon bien-aimé prédécesseur Jean-Paul II qui, en juin 1995, voulut écrire une Lettre aux femmes, et qui le 15 août 1988, il y a exactement vingt ans, publia la Lettre apostolique *Mulieris dignitatem*. Ce texte sur la vocation et la dignité de la femme, d'une grande richesse théologique, spirituelle et culturelle, a, à son tour, inspiré la *Lettre aux évêques de l'Eglise catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Eglise et dans le monde, de la*

Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

Dans *Mulieris dignitatem*, Jean-Paul II a voulu approfondir les vérités anthropologiques fondamentales de l'homme et de la femme, l'égale dignité et l'unité de tous deux, la diversité enracinée et profonde entre l'homme et la femme et leur vocation à la réciprocité et à la complémentarité, à la collaboration et à la communion (cf. n. 6). Cette unité-dualité de l'homme et de la femme se base sur le fondement de la dignité de toute personne, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, qui "les créa homme et femme" (*Gn* 1, 27), évitant aussi bien une uniformité indistincte et une égalité aplatie et appauvrie qu'une différence abyssale et conflictuelle (cf. Jean-Paul II, *Lettre aux femmes*, n. 8). Cette unité-dualité porte en elle, inscrite dans les corps et dans les âmes, la relation avec l'autre, l'amour pour l'autre, la communion interpersonnelle qui indique que "dans la création de l'homme a été inscrite aussi une certaine ressemblance de la communion divine" (n. 7). Par conséquent, lorsque l'homme et la femme prétendent être autonomes et entièrement autosuffisants, ils risquent de s'enfermer dans une autoréalisation qui considère comme une conquête de liberté le dépassement de tout lien naturel, social ou religieux, mais qui de fait les réduit à une solitude opprimante. Pour favoriser et soutenir la réelle promotion de la femme et de l'homme, on ne peut pas ne pas tenir compte de cette réalité.

Nous avons assurément besoin d'une recherche anthropologique renouvelée qui, sur la base de la grande tradition chrétienne, intègre les nouveaux progrès de la science et les données concernant les sensibilités culturelles d'aujourd'hui, contribuant ainsi à approfondir non seulement l'identité féminine mais aussi masculine qui est également souvent l'objet de réflexions partiales et idéologiques. Face à des courants culturels et politiques qui cherchent à éliminer ou au moins à voiler et confondre les différences sexuelles inscrites dans la nature humaine, les considérant une construction culturelle, il est nécessaire de rappeler le dessein de Dieu qui a créé l'être humain homme et femme, avec une unité et dans le même temps une différence originelle et complémentaire. La nature humaine et la dimension culturelle s'intègrent dans un processus ample et complexe qui constitue la formation de l'identité, où les deux dimensions, la dimension féminine et la dimension masculine, correspondent l'une à l'autre et se complètent.

En ouvrant les travaux de la V Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, en mai dernier au Brésil, j'ai eu l'occasion de rappeler combien persiste encore une mentalité machiste, qui ignore la nouveauté du christianisme qui reconnaît et proclame l'égale dignité et responsabilité de la femme par rapport à l'homme. Il y a des lieux et des cultures où la femme est discriminée et sous-évaluée pour le seul fait d'être femme, où l'on a même recours à des arguments religieux et à des pressions familiales, sociales et culturelles pour soutenir la disparité des sexes, où sont perpétrés des actes de violence à l'égard de la femme, faisant d'elle un objet de mauvais traitements et d'exploitation dans la publicité et dans l'industrie de la consommation et du divertissement. Face à des phénomènes aussi graves et persistants, l'engagement des chrétiens apparaît encore plus urgent, afin qu'ils deviennent partout les promoteurs d'une culture qui reconnaisse à la femme, dans le droit et dans la réalité des faits,

la dignité qui lui revient.

Dieu confie à la femme et à l'homme, selon leurs spécificités, une vocation et une mission particulière dans l'Eglise et dans le monde. Je pense ici à la famille, communauté d'amour ouverte à la vie, cellule fondamentale de la société. Dans la famille, la femme et l'homme, grâce au don de la maternité et de la paternité, jouent ensemble un rôle irremplaçable à l'égard de la vie. Dès le moment de leur conception, les enfants ont le droit de pouvoir compter sur le père et la mère qui prennent soin d'eux et les accompagnent dans leur croissance. L'Etat, quant à lui, doit soutenir, par des politiques sociales appropriées, tout ce qui promeut la stabilité et l'unité du mariage, la dignité et la responsabilité des conjoints, leur droit et leur devoir irremplaçable d'éducateurs de leurs enfants. Par ailleurs, il est nécessaire que la femme ait également la possibilité de collaborer à la construction de la société, en valorisant son "génie féminin" caractéristique.

Chers frères et sœurs, je vous remercie encore une fois de votre visite et, tout en souhaitant beaucoup de succès aux travaux du congrès, je vous assure de mon souvenir dans la prière, invoquant l'intercession maternelle de Marie, afin qu'elle aide les femmes de notre temps à réaliser leur vocation et leur mission dans la communauté ecclésiale et civile. Avec ces vœux, je vous donne à vous ici présents et à ceux qui vous sont chers, une Bénédiction apostolique spéciale.